



FÉVRIER 2017

# Diagnostic marchabilité des personnes âgées et sièges relais

Quartier de Serrières, Neuchâtel

Jenny Leuba

---

[www.mobilitepietonne.ch](http://www.mobilitepietonne.ch)



**Fussverkehr Schweiz**  
**Mobilité piétonne Suisse**  
**Mobilità pedonale Svizzera**

# Table des matières

## Résumé 3

### 1. Objectifs du projet 4

Périmètre 4

### 2. Méthodologie 5

Appel à participer au diagnostic 5

Participants et accompagnants 5

Promenade diagnostic 5

Diagnostic complémentaire 6

Sièges relais à ajouter 6

Présentation des résultats 6

Bancs existants 7

### 3. Résultats et mises en œuvre 8

Regroupement des mesures 8

Réseau de sièges relais 9

« Strapontin » et « assis-debout » 11

Amélioration des sièges informels 12

Ajout de mains courantes 14

Projets tiers 14

Projets à lancer 15

Suivi et entretien 15

Commentaires additionnels 16

### 4. Références 17

Documentation et projets locaux 17

Documentation générale 17

## Cartes

Carte Diagnostic

Carte Réseau sièges relais

Carte Mains courantes

Carte Mesures court et moyen terme

Carte Projet

Carte Mesures 2017

## Tableaux

Tableau Diagnostic

Tableau Réseau sièges relais

Tableau Mains courantes

Tableau Mesures 2017

## Annexes

Annexe I Invitation

Annexe II Itinéraires

Annexe III Formulaire

Impressum

## Mandant

Ville de Neuchâtel, Isabelle Girod, Attachée aux personnes âgées

## Cheffe de projet

Jenny Leuba

Mobilité piétonne Suisse

Klosbachstrasse 48

8032 Zurich

Téléphone +41 (0)43 488 40 30

info@mobilitepietonne.ch

www.mobilitepietonne.ch

Page de titre : Serrières, 2016

Photos : Mobilité piétonne Suisse

Zurich, février 2017

# Résumé

## « La vie est belle à Serrières, pour le mériter il faut grimper. »

L'analyse menée dans l'Ouest du quartier de Serrières à Neuchâtel, notamment sur la base des informations récoltées lors d'une promenade diagnostic avec des habitants âgés du quartier, a permis d'identifier près d'une centaine d'obstacles péjorant les conditions de déplacement à pied. Parmi ces observations, une quinzaine de sièges relais supplémentaires sont sollicités par les personnes âgées.

Ces informations sont répertoriées sur des cartes ainsi que dans des tableaux et disponibles sous forme de base de données SIG (système d'information géographique) de manière à pouvoir être intégrées facilement dans d'autres réflexions d'aménagement.



Figure 1 La montée jusqu'à la rue des Noyers sur les hauts de Serrières, donne accès à une vue grandiose, avec des possibilités de promenade en direction de Peseux.

# 1. Objectifs du projet

## Situation initiale

La Ville de Neuchâtel a mené un sondage sur la mobilité des personnes âgées à mobilité réduite dans toute la ville. Le manque de sièges relais ressort comme un des points problématiques auxquels la Ville souhaite remédier. Elle a par conséquent choisi d'évaluer le manque de sièges relais dans un quartier habité par de nombreuses personnes âgées, en profitant de relever les obstacles à la marche sur les itinéraires étudiés (absence de main courante etc.).

## Périmètre

Le périmètre analysé correspond à une sélection d'itinéraires à l'Ouest du quartier de Serrières à Neuchâtel (Annexe II). Ce quartier a été retenu pour les raisons suivantes :

- un nombre élevé de personnes âgées y habitent,
- le quartier présente une pente importante, accentuant les difficultés de déplacement pour les seniors et il est coupé par la ligne de chemin de fer reliant Neuchâtel à Yverdon, laissant peu d'alternatives de cheminement
- d'importants projets modifient ou modifieront les conditions de déplacement et les points d'attraction dans le quartier ces prochaines années : le projet de couverture de l'autoroute et l'ouverture récente du nouveau parc Hermann-Russ entre autres.

L'étude n'a pas pris en compte la rue du Clos de Serrières qui traverse le périmètre étudié. Bien que fortement fréquentée par les piétons et concentrant les principaux points d'attraction, un projet d'aménagement de détail est déjà élaboré pour ce tronçon. Il contient notamment un certain nombre de sièges relais et veille déjà à faciliter les déplacements à pied et à rendre les trottoirs et les traversées praticables pour les personnes à mobilité réduite.

## Objectifs du projet

Le projet vise à identifier et aménager des itinéraires sûrs, accessibles et agréables pour les personnes âgées en définissant quelques parcours sur lesquels éliminer au maximum les obstacles (absence de main courante, éclairage, revêtement irrégulier...) et augmenter au besoin le nombre de bancs ou de sièges relais pour faciliter le déplacement des personnes âgées à mobilité réduite. Il a également été tenu compte des destinations fonctionnelles prioritaires, comme les arrêts de transport public et les commerces.

En améliorant les conditions de marche pour les plus âgés, on facilite également les déplacements d'un groupe d'utilisateurs plus large : les personnes à mobilité réduite. Ce terme inclut les seniors, les personnes avec un handicap durable ou temporaire (jambe cassée), mais aussi les personnes qui poussent un landeau ou tirent une valise. Ces optimisations rendent en outre les déplacements de tous les profils de piétons plus confortables.

L'ajout de bancs peut également contribuer à consolider la vie de quartier, en créant des espaces de rencontre de proximité.

La méthode mise en place dans le cadre de cette étude pourra être reproduite dans d'autres quartiers de la ville.

## 2. Méthodologie

La méthode employée par Mobilité piétonne Suisse se compose d'un inventaire des bancs existants et de l'identification des sièges relais à ajouter, ainsi que du relevé des autres obstacles rencontrés par les personnes âgées dans leurs déplacements à pied.

Les produits proposés à l'issue du travail sont des cartes et des tableaux de données ainsi qu'un bref rapport avec des recommandations. Chacune de ces étapes est commentée ci-après :

### Appel à participer au diagnostic

La Ville de Neuchâtel a envoyé une invitation par courrier à tous les seniors du quartier pour les inviter à participer au diagnostic, ainsi qu'à la présentation ultérieure des résultats (Annexe I).

Les contacts directs de l'agente de sécurité ayant déjà mené l'enquête mobilité dans le quartier, et de l'attachée aux personnes âgées qui s'est rendue à une fête de quartier pour rappeler l'invitation ont complété cet appel à participer au diagnostic.

### Participants et accompagnants

Au total, 34 seniors se sont portés volontaires pour la promenade diagnostic qui a eu lieu le mercredi 7 septembre 2016.

Les participants ont été répartis en 5 groupes de 5 personnes, chaque groupe étant accompagné.

Les accompagnants étaient :

- l'agente de sécurité du quartier de Serrières,
- l'attachée aux personnes âgées de la Ville de Neuchâtel,
- l'ingénieur communal de la Ville,
- deux collaborateurs du service de la mobilité de la Ville,
- deux collaboratrices du service d'urbanisme de la Ville,
- la cheffe de projet de Mobilité piétonne Suisse.

Le diagnostic des obstacles à la marche et la liste des sièges relais supplémentaires nécessaires ont été effectués par les participants sur les 5 itinéraires retenus (Annexe II).

Chaque groupe s'est vu attribué un itinéraire à parcourir durant 1h30.

La saisie des informations a été effectuée au moyen d'une application pour tablettes numériques dévelop-

pée par Mobilité piétonne Suisse, permettant notamment d'obtenir des données géolocalisées. Le fonctionnement des tablettes et le formulaire de saisie ont été présentés au début de l'après-midi aux participants. Le formulaire permet d'enregistrer le type d'obstacle ou de manque, s'il concerne un type d'usager spécifique, et un moment particulier (nuit, hiver p. ex.). Les rubriques du formulaire sont présentées ci-après ainsi qu'à l'Annexe III.



Les seniors ont traqué les chicanes sur les chemins de la Ville. • Photo: Stefano Iori

**Figure 2** Quelques participantes et une accompagnante lors de la promenade diagnostic (extrait du journal « Vivre la Ville » n° 26 14 sept. 2016)

### Promenade diagnostic

Le diagnostic a été en premier lieu effectué par des groupes d'habitants seniors du quartier. Après une brève introduction en salle, ils sont partis par équipe de 5 ou 6 participants appuyés chaque fois par 1 ou 2 accompagnants. Les groupes étaient formés, dans la mesure du possible, de personnes habitant très proche de l'itinéraire parcouru. Un groupe composé de personnes se déplaçant avec plus de difficulté a parcouru un itinéraire court et relativement plat. Deux groupes ont été menés en voiture au départ de leur itinéraire pour éviter la forte pente pour y parvenir.

#### Formulaire sur tablette

Pour procéder au diagnostic, les participants ont suivi un formulaire élaboré pour le projet (Annexe III). Ils ont enregistré les obstacles rencontrés (Fig. 3) au moyen d'une tablette électronique, permettant de rassembler les données géolocalisées directement dans une base de données.

## Diagnostic complémentaire

### Regard professionnel

En plus de la démarche participative avec les habitants, Mobilité piétonne Suisse a complété l'analyse par ses propres observations effectuées sur le terrain et commenté les résultats de la promenade diagnostic.

### Sièges relais existants

L'inventaire des sièges relais existants sur les itinéraires étudiés a été effectué durant la phase de préparation de la promenade diagnostic menée avec les habitants.

### Sièges relais à ajouter

Les bancs ou autres sièges relais à ajouter constituent une thématique centrale de l'étude. Ils sont proposés sur la base de trois sources d'information :

- L'inventaire de sièges relais existant sur les 5 itinéraires étudiés. La cartographie de l'existant permet d'identifier des manques et des potentiels.
- Les besoins exprimés par les participants à la promenade diagnostic.
- Les potentiels identifiés par l'attachée aux personnes âgées et Mobilité piétonne Suisse lors des visites sur place.

### Présentation des résultats

Dans le courrier d'invitation à contribuer au diagnostic, les habitants âgés du quartier ont directement été conviés à assister à la présentation des résultats de l'étude, qui a eu lieu le 7 décembre 2016. Une vingtaine de mesures retenues par la Ville pour être réalisées en 2017 ont été présentées. Il s'agit notamment de plusieurs sièges relais qui complètent les principaux axes verticaux du réseau piéton, les plus en pente du quartier. Les participants ont ainsi pu apprécier la volonté de la Ville de tenir compte de leurs propositions et de procéder au plus vite à des améliorations concrètes.

#### Liste à cocher pour les obstacles :

- Absence de siège relais
- Absence de main courante
- Absence de rampe
- Trottoir non abaissé
- Trottoir trop étroit
- Pente trop importante
- Revêtement non praticable avec des roues
- Besoin de sécurisation
- Détour trop important
- Sentiment d'insécurité
- Eclairage insuffisant
- Autre : ....

Le formulaire d'analyse par les usagers est disponible à l'**Annexe III**.

**Figure 3** La liste d'obstacles ci-dessus était proposée dans le formulaire, sous forme de liste à cocher, avec la possibilité de mentionner d'autres types de problème dans la dernière rubrique.

## Bancs existants



**Figure 4** Illustrations de quelques-uns des bancs du quartier de Serrières : à la rue des Battieux, à la rue du Clos de Serrières, devant l'église Pierre de Vingle, sur le chemin entre la rue de Pain-Blanc et la rue du Clos de Serrières, dans le Parc Hermann Russ au haut de la future couverture de l'autoroute.

# 3. Résultats et mises en œuvre

Le diagnostic des besoins en sièges relais supplémentaires et des obstacles à la marche a permis de dresser une liste de mesures à entreprendre afin d'améliorer la marchabilité du quartier de Serrières pour les personnes âgées. Les résultats sont joints au présent rapport sous forme de cartes et de tableaux. Ils sont groupés en fonction de la possibilité de mettre en œuvre les mesures à plus ou moins court terme, pour remédier aux obstacles recensés.

## Regroupement des mesures

Afin de garantir l'amélioration concrète de la marchabilité du quartier pour les personnes âgées et d'échelonner les mesures de façon réaliste dans le temps, celles-ci ont été regroupées d'une part en fonction du type de mesure (siège relais et main courante) et d'autre part en fonction du temps minimum indispensable d'ici à leur mise en œuvre. Ce regroupement par temporalité est proposé à titre indicatif pour guider l'inscription des mesures au budget communal. Il reste à vérifier et ajuster par les services de la Ville de Neuchâtel. Les mesures retenues pour 2017 sont listées à la Figure 18.

### Ajout de siège relais

L'un des points forts de l'étude consiste à compléter le réseau de sièges relais. Les sièges à ajouter sont présentés sur une carte et dans un tableau qui indiquent en même temps les bancs existants. Les professionnels s'accordent sur une distance maximale d'environ 300 m entre les sièges relais pour permettre aux personnes âgées de se déplacer. L'étude a permis d'identifier une quinzaine d'emplacements où les seniors apprécieraient de pouvoir s'asseoir (étoiles vertes). Les mesures pour y répondre

peuvent être d'une part l'ajout d'un banc, d'un strapon-tin (siège pliable une place) mais d'autre part aussi l'amélioration d'un assise informelle par l'ajout d'un placet. Dans plusieurs cas, notamment pour l'amélioration des assises informelles, des négociations avec des acteurs privés sont nécessaires. Une approche globale du réseau de sièges relais dans le quartier de Serrières devraient les encourager à entrer en matière.

### Ajout de mains courantes

Le besoin de mains courantes figure parmi les obstacles les plus fréquemment mentionnés dans ce quartier très pentu. Les demandes en ce sens sont pour cette raison représentées séparément par des étoiles violettes sur une carte et dans un tableau.

### Mesures à court et moyen terme

Les mesures rassemblées sur la carte et dans le tableau des mesures à court et moyen terme, rassemblent tous les obstacles auxquels il devrait être possible de remédier rapidement, sans planification d'envergure et à moindre frais.

### Mesures immédiates

Les actions « immédiates », en rouge, peuvent être prises de manière indépendante, sans délai. Il s'agit entre autres d'irrégularités dans le sol et de problèmes de pente (besoin de rampe).

### Mesures d'entretien

Diverses mesures d'« entretien », signalées en orange, peuvent également être prises par les services responsables dès que possible.

Groupe de mesures	n° de la mesure	Total
<b>Sièges relais</b>	7, 10, 12, 14, 16, 24, 25, 30, 33, 35, 37, 43, 66, 74, 87, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107	<b>22</b>
<b>Mains courantes</b>	5, 8, 22, 26, 29, (38), 51, 60, (62), (63), 64, 65, 67, 69, 80, 82, 91, 94	<b>15</b>
<b>Court et moyen terme</b>		
Mesures immédiates	1, 6, 13, 17, 31, 36, 38, 40, 41, 48, 53, 54, 55, 63, 68, 71, 73, 75, 76, 79, 83, 84, 85, 86, 90, 93	<b>26</b>
Mesures d'entretien	18, 89, 92	<b>3</b>
Mesures d'assainissement	2, 9, 15, 27, 44, 49	<b>6</b>
<b>Projets</b>		
Projet tiers	19, 28, 32, 56, 58, 59, 61, 62, (63), (64), 77	<b>9</b>
Projet à lancer	4, 23, 45, 46, 47	<b>5</b>
<b>Aucune mesure nécessaire</b>	3, 11, 21, 34, 39, 42, 50, 52, 57, 70, 72, 78, 81, 88	<b>14</b>
<b>Total</b>		<b>100</b>

Figure 5 Répartition des mesures en fonction des objets ou temporalités correspondant aux cartes. Les ( ) indiquent que la mesure est en premier lieu attribuée à un autre groupe (non compté dans le total du groupe).

### Mesure d'assainissement

Certaines mesures, comme les assainissements de trottoirs, nécessitent une planification, et peuvent par exemple s'intégrer dans un projet d'assainissement de la chaussée. Elles sont représentées par un point rose.

### Projet tiers

Plusieurs mesures sont à intégrer dans le cadre de projets de réaménagement prévus ou en cours, afin que les situations futures ne présentent plus les obstacles constatés actuellement. Ces mesures sont mentionnées par un point bleu ciel sur la carte :

- Le réaménagement de la gare CFF de Serrières,
- Le réaménagement de la rue du Clos de Serrières.

### Projet à lancer

Deux groupes de mesures sont proposés comme projet de réaménagement à lancer et signalées par des ronds bleu foncé. Dans le cas de la rue des Troncs, une négociation avec le propriétaire est nécessaire.

- Réaménagement de la rue Jean de la Grange,
- Amélioration des accès et chemins sur la parcelle entre la rue de la Perrière et la rue des Troncs.

### Aucune mesure nécessaire

Certaines remarques (14) ne conduisent pas directement à des mesures d'amélioration des cheminements piétons. Il s'agit principalement de considérations esthétiques ou personnelles. Elle ne figurent pas sur les cartes ni dans les tableaux.

## Réseau de sièges relais

Les précisions suivantes sont utiles pour compléter le réseau de sièges relais dans l'Ouest du quartier de Serrières.

### Bancs existants

Le réseau actuel (état septembre 2016) totalise une quinzaine de bancs, indiqués par des étoiles vert clair sur la carte du réseau de sièges relais. Leur emplacement ne ponctue actuellement pas les rues en pente, alors que c'est là que des sièges relais seraient le plus nécessaire.

### Sièges relais à ajouter

Sièges sollicités par les participants

Au total, le diagnostic a permis d'identifier une vingtaine d'emplacements où il serait souhaitable d'ajouter des sièges relais. L'emplacement n° 33 (rue des Noyers) remplit, outre la fonction de siège relais, une fonction de lieu de séjour, en raison de la vue panoramique sur les vignes, le lac et les Alpes. L'espace devant le magasin Denner (hors périmètre) nécessite aux dires des participants plusieurs améliorations. La pose d'un banc a été souhaitée par deux groupes de participants (n° 32 et 74) bien que cet emplacement ne fasse pas partie des itinéraires étudiés. Il s'agit en effet d'une centralité vers laquelle convergent les flux de piétons, sur la rue du Clos de Serrières.

L'absence de banc entre les deux arrêts de bus sur la rue du Clos de Serrières (hors périmètre) a également été soulevée. Le besoin semble important au terminus du bus, sur la rue du Clos de Serrières. Les bancs existants ont à plusieurs reprises été signalés comme étant « en général déjà occupés ».

Mobilité piétonne Suisse est d'avis que tous les emplacements signalés par les participants pour l'ajout de sièges relais sont pertinents et répondent à un besoin.

Sièges proposés par Mobilité piétonne Suisse

Suite à la visite sur place par l'attachée aux personnes âgées et Mobilité piétonne Suisse, nous recommandons l'ajout de 7 autres sièges (n° 101 à 107) pour ponctuer le réseau de sièges relais, en plus de ceux mentionnés par les participants :

- n° 101 Au croisement avec la rue des Noyers (placette existante),
- n° 102 Le long de la rue de Battieux entre la rue de Pain-Blanc et la rue des Noyers. Bien qu'étroite, la pente très prononcée appelle des sièges relais sur cette rue.
- n° 103 Idem entre la rue de la Perrière et la rue des Troncs,
- n° 104 Entre le Clos de Serrières et la rue de Pain Blanc,
- n° 105 Sur la rue de la Perrière entre la rue des Troncs 2 et la rue de la Perrière 11,

- n° 106 Le muret qui borde le chemin en « galerie » à la rue des Troncs profiterait de quelques sièges (p. ex placets), non seulement pour répondre au besoin de siège relais, mais aussi pour mettre à profit la vue dégagée sur le lac depuis cet endroit. Cette proposition devrait être incluse dans la discussion avec le propriétaire de la parcelle concernant les différentes améliorations souhaitées pour faciliter les déplacements à pied des personnes âgées et remédier à l'affaissement du terrain constaté lors de l'étude.

- n° 107 Au contour entre la rue de Pain-Blanc et la rue Pierre de Vingle, qui constitue une alternative moins raide que le chemin en zig-zag entre les bâtiments plus à l'est.

#### Prise en compte des sièges informels

Si les bancs constituent la forme la plus commune et pour certains usagers la plus confortable de s'asseoir dans l'espace public, d'autres aménagements (murets, éléments architecturaux) permettent également de s'asseoir de manière informelle. Ils peuvent, dans certains cas et pour certains usagers, compléter l'offre dans les endroits très fréquentés (Meyer, 2011).

Plusieurs personnes âgées confient s'asseoir parfois sur des sièges informels (n° 14, 24). Ces sièges d'appoint ne sont pas toujours agréables, confie une participante : « parfois les chiens font pipi dessus ». L'ajout de siège relais à ces emplacements déjà utilisés pour s'asseoir pourrait se concrétiser, selon les contextes, par l'ajout d'un banc, ou d'un placet.

Mobilité piétonne Suisse recommande dans la mesure du possible d'installer de véritables bancs, mais il reste envisageable d'améliorer la qualité d'un siège informel. Cela constitue une alternative réalisable rapidement et à moindre frais. Cette solution peut être envisagée aux emplacements n° 14 (rue de Pain-Blanc) et n° 24 et 25 (rue Pierre de Vingle).

SIÈGES RELAIS	
Formels	informels
- bancs publics	- muret, rebord de
- autre mobilier	fenêtre, etc.
(appuis ischiatiques, comme aux arrêts de bus, etc.)	

**Figure 6** Le banc est le mobilier urbain le plus courant pour s'asseoir mais d'autres types de sièges peuvent permettre de se reposer.

Des images de référence pour le mobilier de type chaise-relais, strapontin ou assis-debout ainsi que pour l'amélioration des sièges informels sont proposées en pages 11, 12 et 13<sup>1</sup>.

#### Mise à disposition du public de bancs privés

Les pratiques diffèrent concernant les bancs d'apparence clairement privée, comme celui placé devant l'immeuble à la rue de Pain-Blanc (n° 16). Une participante indique ne pas hésiter à s'y asseoir, une autre « n'oserait pas », selon ses propres mots, en raison du statut privé de ce banc. Bien que peu nombreux dans le quartier, une démarche de « mise à disposition du public de bancs privés » à l'échelle de la ville pourrait être envisagée, comme complément à l'ajout de sièges relais. Un système d'autocollants pourraient par exemple indiquer que les passants sont autorisés à faire une pause sur le banc de l'immeuble.

Une démarche similaire a par exemple été mise en place dans plusieurs villes, dont Bienne, concernant l'ouverture au public de toilettes de restaurants (« Netten Toiletten / Toilettes accueillantes » [www.biel-bienne.ch/toilettes\\_publicques](http://www.biel-bienne.ch/toilettes_publicques)).

#### Partenariat avec les propriétaires privés

Pour l'amélioration des assises informelles situées sur des parcelles privées, Mobilité piétonne Suisse propose de contacter les propriétaires concernés pour les informer des efforts en cours en vue d'améliorer la marchabilité des personnes âgées dans le quartier, et de leur proposer par exemple un arrangement (p. ex. financer l'entretien) pour la pose de sièges relais.

#### Accessibilité

Tous les nouveaux bancs ou autres formes de mobilier pour s'asseoir implantés à Serrières devraient être choisis et installés en fonction des critères d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

#### Estimation des coûts

Un banc standard coûte entre 2'000 et 3'000 CHF selon le modèle choisi. Les coûts de génie civil à ajouter au coût du mobilier varient en fonction des projets.

Une chaise (1 place) coûte environ 1'000 CHF. L'amélioration d'une assise informelle comme un muret est moins coûteuse.

<sup>1</sup> Veiller à choisir un mobilier ayant fait ses preuves (résistant, pas de risque de pincement).

## « Chaise-relais »

Une variante à une place, avec ou sans accoudoirs.



Figure 7 Chaise-relais (photo-montage au passage des Gerles à Neuchâtel).

## « Strapontin » et « assis-debout »

Lorsque l'espace manque pour installer un véritable banc, les solutions de type « strapontin » ou appuis ischiatique (assis-debout) sont envisageables pour offrir à celles et ceux qui en ont besoin une possibilité de se reposer en chemin.



Figure 8 Strapontin « Swingo » (Catalogue Norcor)



Figure 9 Assis-debout de la gamme de mobilier CFF.



Figure 10 Appuis assis-debout, à Poitiers, dans une rue étroite (Rue de l'Avenir Tours) (FR)

## Amélioration des sièges informels

En ajoutant un placet dans un matériau recommandé pour les bancs (bois ou plastique) sur un muret par exemple, on augmente considérablement le confort de l'assise au niveau de la chaleur et on améliore l'image de

celui qui s'assied (Fig. 3, 4 et 5).

Visuellement, ce type d'aménagement balise le réseau piéton. Il crée des espaces de séjour simples, mais fonctionnels dans les quartiers et invite à marcher.



Figure 11 Exemples de sièges informels « améliorés » à Lausanne (Ouchy et Musée olympique).

Standardisierte Elemente im öffentlichen Raum  
100 / Ausstattungselemente

103  
Sitzauflage

Standardisierte Elemente im öffentlichen Raum  
100 / Ausstattungselemente

103  
Sitzauflage

Mst. 1:25

Ihr Ansprechpartner  
Städtebau & Architektur, Planungsamt  
Abteilung Gestaltung Stadtraum Verkehr  
Rittergasse 4, 4001 Basel  
Telefon +41 (0)61 267 92 25  
Fax +41 (0)61 267 67 43  
planungsamt@bs.ch  
www.planungsamt.bs.ch

Bezeichnung  
miramondo « il posto »  
Sitzfläche  
Einsetzungsbereich  
ganzer öffentlicher Raum  
Material  
Stahl, Hochdrucklaminat  
Oberfläche  
Hochdrucklaminat pulverbeschichtet fumo oder natura

Beispiel Elementstandort  
Ecke Hegeheimerstrasse/Colmarerstrasse

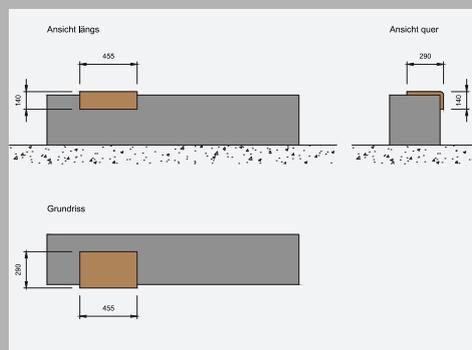


Figure 12 Le catalogue du mobilier urbain de la Ville de Bâle comprend par exemple des ajouts pour les murets (n°103 Sitzauflage).



Figure 13 Sièges informels améliorés. (Fribourg, Sutz (BE), Strasbourg, Turku (FI), Berne (2x) et Londres)

## Ajout de mains courantes

Les fortes pentes dans le quartier de Serrières représentent un obstacle majeur pour la marche. Dans la plupart des cas, il est possible d'y remédier rapidement et à moindres frais. La pose d'une main courante sur un mur privé peut être négociée avec le propriétaire.

## Projets tiers

### Réaménagement de la gare CFF de Serrières

Les accès à pied à la gare depuis le Clos de Serrières et surtout depuis la rue des Battieux ont fait l'objet de 5 observations des participants (n° 28, 56, 58, 59, 61 et 62). La mise en conformité de la gare et ses accès avec la LHand devraient permettre de remédier à tous les obstacles mentionnés. À considérer en particulier : le besoin de WC publics soulevé par les seniors (n° 59). Une infrastructure qui répond d'ailleurs à la demande d'un public plus large que celui des personnes âgées : touristes, les femmes en général et enceintes en particulier, et les enfants. En fonction du calendrier de réalisation, la Ville pourrait envisager des améliorations temporaires, notamment pour ce qui concerne les vibrations, l'éclairage et l'irrégularité du sol et le besoin d'une main courante (n° 60, 61, 63). La n° 60 a pour cette raison été attribuée au groupe « mains courantes » et la n° 63 aux mesures d'entretien.

### Réaménagement de la rue du Clos de Serrières.

Les observations n° 19, 23, 32 et 77, bien que hors périmètre, témoignent de l'enjeu que représente la rue du Clos de Serrières pour le quartier. Le carrefour à l'extrémité ouest de la rue est actuellement dangereux, la visibilité pour traverser est mauvaise (Fig. 14), les piétons recourent à diverses stratégies pour y remédier, mais il semble impératif d'y apporter une solution dans le cadre du réaménagement.

À noter à cet emplacement la proximité du home pour personnes âgées, qui engendre un flux de piétons particulièrement vulnérables et recourant à des aides à la marche (cane, déambulateur). Ces usagers nécessitent une aide à la traversée. L'usage actuel de la déchetterie au nord provoque le stationnement fréquent de véhicules qui péjore la situation. Il devrait ici être possible de mobiliser la police dans les plus brefs délais pour remédier de façon durable à ces difficultés.



Figure 14 Le carrefour de la rue du Clos de Serrières et de la rue Pierre de Vingle présente un problème de sécurité pour les traversées piétonnes.



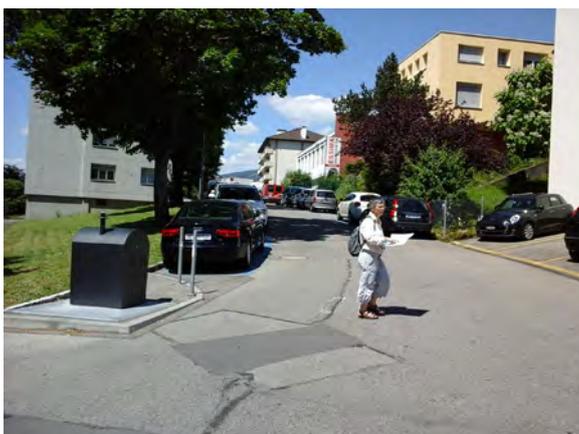
Figure 15 Cheminement privé en « galerie » à la rue des Troncs.



Figure 16 Vue depuis la « galerie ».



**Figure 17** Passage privé entre la rue des Troncs et la rue de la Perrière.



**Figure 18** La partie inférieure de la rue Jean de la Grange est sans trottoir des deux côtés.

## Projets à lancer

- Amélioration des accès et chemins sur la parcelle entre la rue de la Perrière et la rue des Troncs (Fig. 15, 16, 17).
- Réaménagement de la rue Jean de la Grange (Fig. 18).

## Suivi et entretien

L'objectif est de produire une base de travail qui permette à la Ville de Neuchâtel de savoir où agir en priorité, et quand saisir l'opportunité d'ajouter un siège relais ou de remédier aux obstacles identifiés. Un tel document n'a de sens que s'il débouche concrètement sur l'amélioration de l'attractivité et du confort de la marche par les mesures appropriées, dont la pose de sièges relais supplémentaires. Ceci implique par conséquent de prévoir les montants nécessaires dans les budgets futurs.

### Tenue à jour de l'inventaire

Comme toute planification, il est nécessaire de maintenir l'inventaire des sièges relais à jour et de suivre l'avancement de la mise en oeuvre des mesures (monitoring). Les données résultant de ce diagnostic, géolocalisées, peuvent constituer une première base de travail à compléter pour les autres quartiers. Un service devrait être désigné pour s'occuper de la tenue à jour de la base de données SIG.

### Entretien

L'attractivité des sièges relais va de pair avec leur maintien en état et la propreté des rues et des espaces publics. Des recommandations plus détaillées sur cette question sont fournies dans la brochure « S'asseoir dans l'espace public » publiée par Mobilité piétonne Suisse.

Groupe de mesures	n° des mesures mises en œuvre en 2017	Total
<b>Sièges relais</b>	10, 14, 25, 33, 37, 101, 103, 104, 107	<b>9</b>
<b>Mains courantes</b>	5, 22, 51, 69	<b>4</b>
<b>Court et moyen terme</b>		
Mesures immédiates	36, 41, 48, 53, 54	<b>5</b>
Mesures d'entretien	18, 89, 92	<b>3</b>
<b>Total</b>		<b>21</b>

**Figure 19** Répartition des mesures retenues par la Ville de Neuchâtel pour être mises en œuvre en 2017 en fonction des objets ou temporalités correspondant aux cartes.

## Commentaires additionnels

L'échange avec les participants a fait émerger des commentaires sans lien direct avec les conditions physiques de marche dans le quartier :

### Remarques générales

- Certaines personnes témoignent du besoin de disposer d'un ascenseur dans leur immeuble pour pouvoir rester dans leur logement.
- Le souhait du maintien de la poste dans le quartier a été exprimé plusieurs fois.
- Le manque général de points d'eau dans le quartier (non précisé si fontaine à boire ou agrément).
- Un participant a exprimé son souhait de disposer d'appareils de gymnastique en plein air dans le parc Hermann Russ.
- « Moi je n'ai pas le permis » dit une participante qui constate que les personnes qui possèdent un permis de conduire se mettent facilement à la place des automobilistes quand elles commentent une situation. Elles accordent plus de poids, de légitimité, au fait de pouvoir circuler facilement en voiture. Ce commentaire illustre bien le fait que certains participants au diagnostic ont parfois émis des commentaires visant davantage à améliorer l'accessibilité du quartier en voiture, plutôt qu'à pied.

### Remarques localisées

- Plusieurs participants regrettent la suppression des deux anciennes passerelles en direction du lac, remplacées par la (future) couverture de l'autoroute.
- Vitesse de circulation : les participants relatent des vitesses plus élevées que celles autorisées sur la rue de Pain-Blanc (30 km/h) et la rue Pierre de Vingle (30 km/h). Cela pose problème, notamment sur la rue de Pain-Blanc où le trottoir est étroit et les piétons doivent fréquemment descendre sur la chaussée pour croiser d'autres piétons.
- Au rond point dans la zone 30 au croisement de la Rue de Pain-Blanc et la Rue Pierre de Vingle, les participants constatent que fréquemment, des véhicules (qui sortent par exemple du garage souterrain) empruntent le rond point « à l'envers », soit par la gauche, au lieu de tourner autour par la droite. Cette situation crée un malaise pour les

piétons qui traversent la chaussée, et sont surpris de voir arriver des véhicules qui ne font pas le tour du giratoire comme ils le devraient. La Ville de Neuchâtel a longtemps connu des rues (et pas des zones) à 30 km/h (sans priorité de droite), ce qui peut en partie expliquer les habitudes de circulation de certains conducteurs, les autres relevant plutôt d'un déni conscient de la réglementation en vigueur.

- Les trottoirs en dévers sur la rue du Clos de Serrières en particulier (hors périmètre d'étude) ont été mentionnés à plusieurs reprises comme très gênants pour marcher. C'est notamment le cas proche de la poste. Certains participants choisissent actuellement de marcher sur la chaussée pour éviter cet inconfort. Le gel en hivers accentue le problème.
- Une rampe est souhaitée sur l'escalier du Chemin Isabelle de Charrière (hors périmètre).

La rue de la Perrière, particulièrement pentue et sans trottoir, s'est avérée ne pas être empruntée par les participants (aucun n'y était domicilié). Cet itinéraire ne constitue pas un chemin direct pour eux. Dès lors, l'aménagement du chemin privé depuis la rue des Noyers apparaît comme secondaire, malgré son caractère agréable. L'enjeu demeure toutefois pour les habitants des immeubles de la rue de la Perrière.

# 4. Références

## Documentation et projets locaux

Documentations locales et projets apparentés

Sondage diagnostic sur les personnes âgées, Ville de Neuchâtel (2015)

Plan directeur Mobilité douce, Ville de Neuchâtel, 2007

Plan directeur sectoriel de Serrières, Ville de Neuchâtel

Démarche anim'action, Serrières

Concept bancs public dans huit quartiers de Lausanne, Mobilité piétonne Suisse, 2015

Analyse de la qualité de séjour dans l'espace public, Mobilité piétonne Suisse, 2014

Projet « GEMEINDE BEWEGT » dans le canton de SG (analyse points faibles via tablette)

## Documentation générale

Bau- und Verkehrsdepartement des Kantons Basel-Stadt, Bauen im öffentlichen Raum, Standardisierte Elemente im öffentlichen RAum, Normenkatalog, 2012

Meyer Bernhard, Shaker, Die beSITZbare Stadt, öffentlicher Raum und individuelle Sicherheit, 2011

Mobilité piétonne Suisse, Bancs publics, Concept d'évaluation de l'offre et des besoins dans huit quartiers de Lausanne, 2015

Mobilité piétonne Suisse, Analyse de la qualité de séjour dans l'espace public, septembre 2015

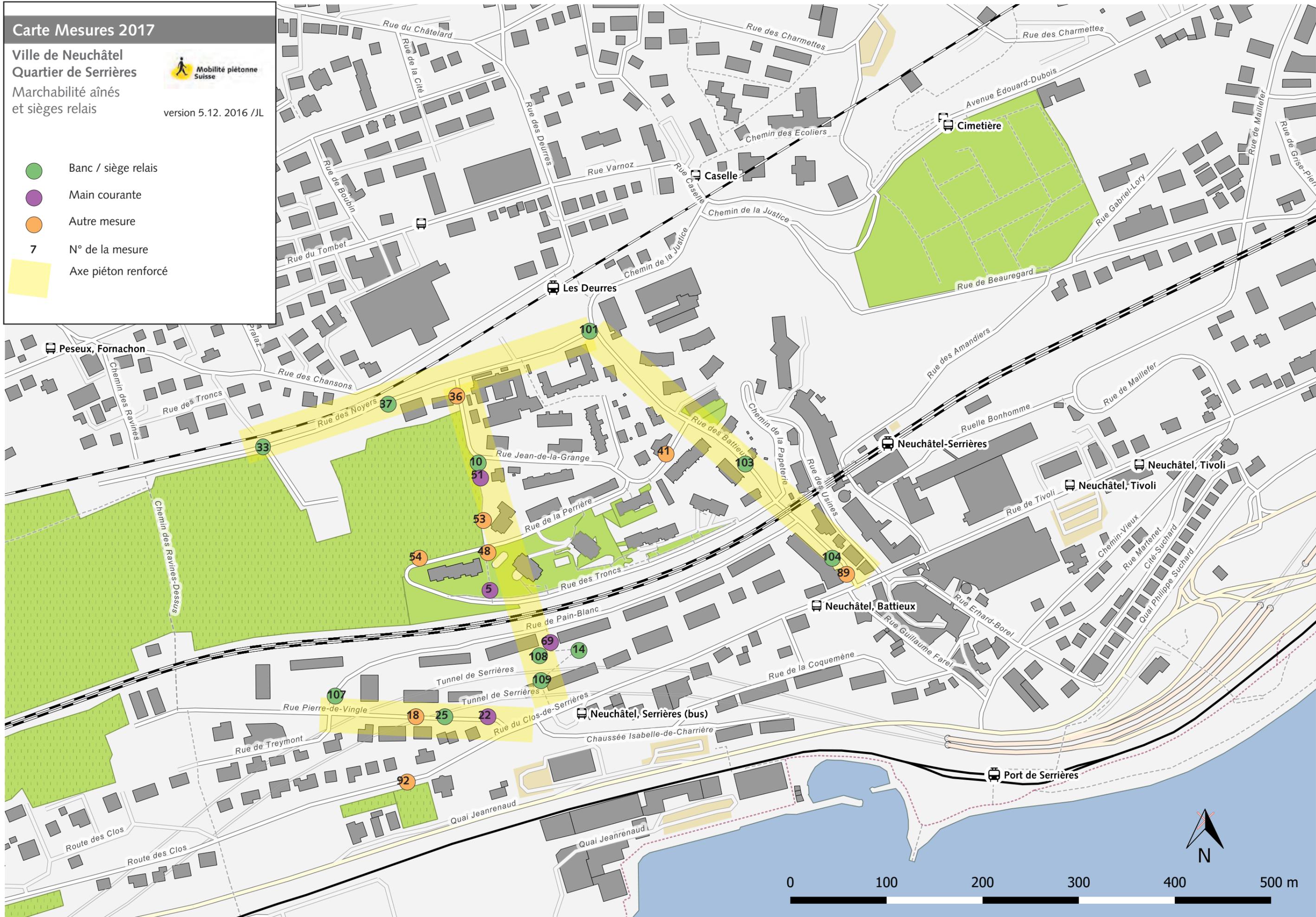
Mobilité piétonne Suisse, S'asseoir dans l'espace public, 2010

# Carte Mesures 2017

Ville de Neuchâtel  
Quartier de Serrières  
Marchabilité aînés  
et sièges relais



- Banc / siège relais
- Main courante
- Autre mesure
- 7 N° de la mesure
- Axe piéton renforcé



# Invitation

## à une promenade d'observation



Vous rencontrez des obstacles sur votre chemin ?

Il manque des bancs ou des sièges pour reprendre votre souffle ?

Vous vous demandez comment atteindre le nouveau parc ou le nouvel accès au lac ?

à l'ouest de Serrières

Ville de  
**Neuchâtel**  
Ville amie des Aînés

### *Invitation à la promenade d'observation*

Quand ? Le mercredi 7 septembre 2016, 14h00

Où ? Restaurant du Clos-de-Serrières

#### **Programme :**

14h00 Accueil et information

14h30-16h00 Balade accompagnée, en petits groupes, par tous les temps

16h00-16h30 Goûter au restaurant du Clos-de-Serrières



### *Invitation à la séance de présentation des résultats*

Quand ? Le mercredi 7 décembre 2016, 14h00

Où ? Restaurant du Clos-de-Serrières

#### **Programme :**

14h00-15h00 Présentation des résultats

15h00-16h00 Discussion autour d'un goûter au restaurant du Clos-de-Serrières

**Inscription** (merci de la renvoyer jusqu'au mardi 30 août 2016)

- Oui, je prendrai part à la promenade d'observation du mercredi 7 septembre
- J'ai besoin d'aide pour pouvoir me rendre au Restaurant du Clos-de-Serrières (nous vous contacterons pour organiser votre déplacement)
- Je ne peux pas participer à la promenade mais je me réjouis d'un appel téléphonique ou d'une visite afin de pouvoir partager mes expériences et demandes au sujet de la mobilité des aînés
- Oui, je prendrai part à la séance de présentation des résultats et des premières mesures du mercredi 7 décembre (possible aussi sans avoir participé à la promenade)

**Indication facultative**

- Je me déplace sans difficulté       J'ai quelques difficultés à me déplacer       J'utilise un déambulateur

**Merci d'indiquer votre nom et adresse au verso**

Pour toute information et communication, vous pouvez vous adresser à Mme Isabelle Girod au 032 717 78 30 ou [isabelle.girod@ne.ch](mailto:isabelle.girod@ne.ch)

Expéditeur :

Nom :

Prénom :

Rue :

Ville :

Téléphone :



Attachée aux personnes âgées  
Ville de Neuchâtel  
Mme Isabelle Girod  
Rue St-Maurice 4  
2000 Neuchâtel



# Carte Itinéraires

Ville de Neuchâtel Quartier de Serrières  
Marchabilité des personnes âgées et siège relais

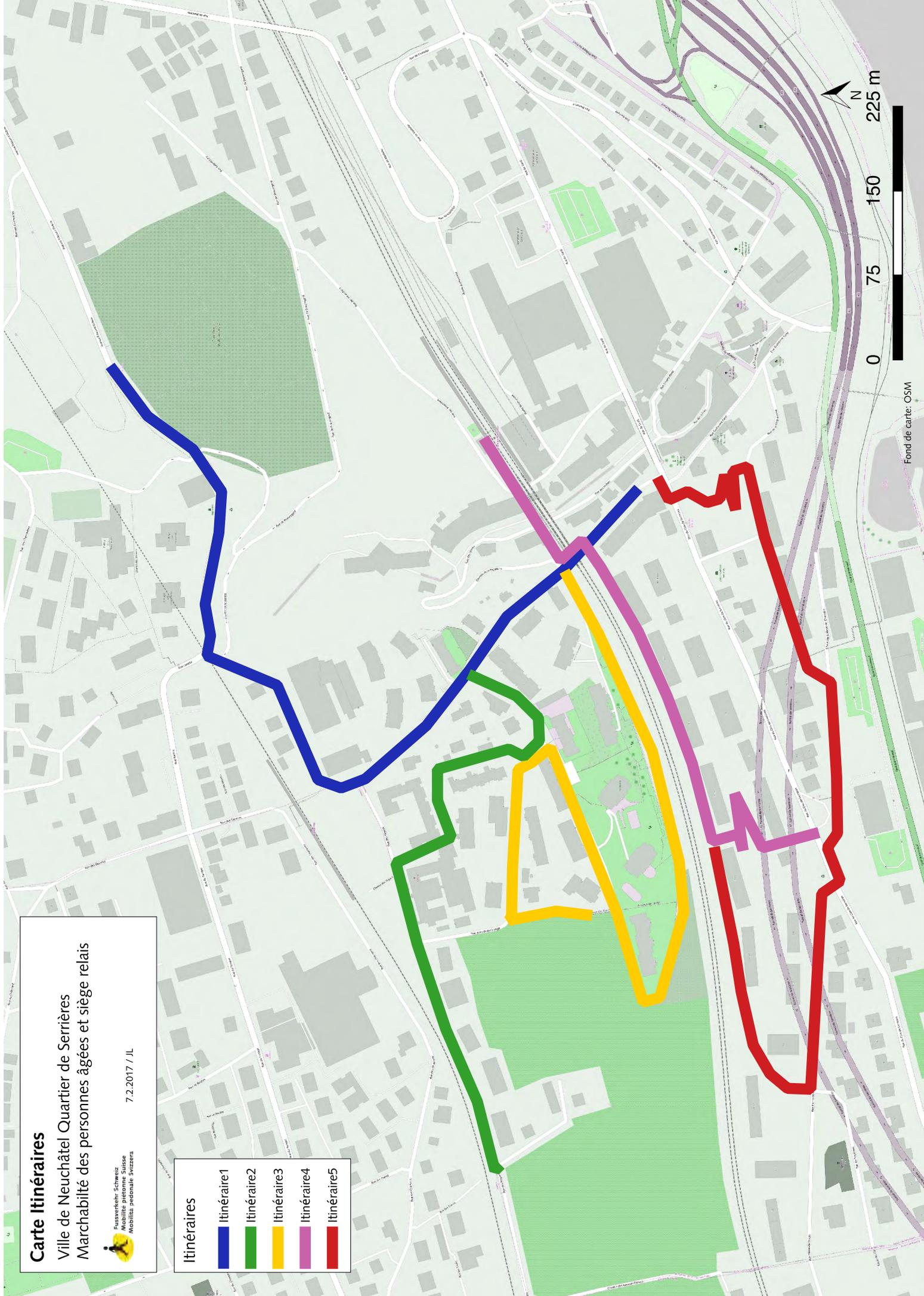


Fussverkehr Schweiz  
Mobilité piétonne Suisse  
Mobilità pedonale Svizzera

7.2.2017 / JL

## Itinéraires

-  Itinéraire1
-  Itinéraire2
-  Itinéraire3
-  Itinéraire4
-  Itinéraire5



0 75 150 225 m

Fond de carte: OSM

# Formulaire\_marchabilite\_Serrieres

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Commencez par vous localiser. Appuyez sur "Enregistrement du lieu".

*Lorsque la précision de votre emplacement ne s'améliore plus durant 30 secondes, appuyez à nouveau sur "Enregistrement du lieu" pour continuer.*

## Localisez vous!

*GPS coordinates can only be collected when outside.*

latitude (x.y °)

longitude (x.y °)

altitude (m)

accuracy (m)

---

## Précision GPS

*Avez-vous pu vous localiser à au moins 20m de précision?*

oui

non

## Quel obstacle rencontrez-vous ici?

Besoin de siège relais

Trottoir non abaissé au passage piéton

Trottoir non abaissé (traversée sans passage piéton)

Besoin de main courante (1 ou 2 côtés)

Besoin de rampe (en cas d'escalier)

Pente trop importante

Revêtement non adapté (glissant, pierre d'achoppement, pas accessible déambulateur)

Besoin de sécuriser / améliorer la traversée (par un passage piéton, un îlot, une traversée plus étroite, plus de visibilité)

Détour trop important, obligation de traverser plusieurs fois

Sentiment d'insécurité (décrire pourquoi dans la case remarque à la fin)

Eclairage insuffisant

Trottoir trop étroit (pour croiser p. ex)

Autre

## Autre obstacle: décrire

---

## Photo 1

*Prenez une photo d'ensemble (maisons, carrefour).*

## Photo 2

Prenez une photo du problème rencontré.

### Le problème est-il lié à un profil d'utilisateur particulier?

- Pour tous les usagers
- Usager ayant des difficultés à marcher (qn qui boite, cannes)
- Usager avec un déambulateur / une chaise roulante
- Usager avec une déficience visuelle
- Autre

Autre profil d'utilisateur: décrire

---

### Le problème est-il lié à un moment particulier?

- Tout le temps
- La nuit
- L'hiver (gel, neige)
- Aux heures de pointe (8h, 12h, 16-18h)
- Autre

Autre moment : décrire

---

### Remarques finales

Commentez si besoin les informations difficiles à comprendre sur les photos ou dans les réponses du formulaire.

---



**Fussverkehr Schweiz**  
**Mobilité piétonne Suisse**  
**Mobilità pedonale Svizzera**